

# Recommandations des participants de la rencontre régionale sur l'agroécologie en Afrique Sub-saharienne

06/11/15

## Contexte

La FAO a organisé les 18 et 19 septembre 2014 à Rome un Symposium international sur l'Agroécologie pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Ce Symposium, qui a été considéré comme un grand succès, a réuni 400 scientifiques, producteurs, décideurs et représentants du secteur privé, public et des ONG. Lors de ce symposium, le Directeur Général de la FAO, José Graziano da Silva, a annoncé que la FAO organiserait des rencontres régionales sur l'Agroécologie en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. Cela traduisait un des enseignements du Symposium international sur le fait qu'une mise en œuvre de l'agroécologie, pour être efficace, devait être basée sur les réalités régionales locales et les spécificités des contextes économiques, social et environnemental.

En Février 2015 les représentants de l'organisation des producteurs agricoles et la société civile réunis à Nyéléni, au Mali et ont signé la Déclaration de Nyéléni sur l'agro écologie exposant le point de vue de la société civile sur l'agro écologie.

## La rencontre régionale sur l'agroécologie en Afrique Sub-saharienne

Les 5 et 6 novembre 2015, plus de 300 participants représentant les gouvernements, la société civile, la recherche et le secteur privé se sont réunis à Dakar pour la Réunion régionale sur l'agroécologie pour l'Afrique subsaharienne et co-organisée par le Gouvernement du Sénégal et la FAO à Dakar. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, S. E. Papa Seck. Cette réunion se fonde sur Symposium international sur l'agro écologie pour la sécurité alimentaire et nutrition qui a eu lieu en Septembre 2014 et suit la réunion régionale de la FAO sur l'agro écologie en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'engagement des gouvernements africains pour un développement durable et pour l'augmentation de leurs investissements en agriculture pour améliorer la vie et le bien-être des populations rurales représente une opportunité dans laquelle l'agroécologie a un rôle à jouer.

L'agroécologie, qui est basée sur l'adaptation de l'agriculture aux conditions et cycles naturels ainsi qu'aux besoins locaux, est pratiquée par les agriculteurs et pasteurs africains depuis des millénaires. Ainsi, même s'ils n'emploient pas systématiquement le terme agroécologie de manière explicite, beaucoup d'acteurs et d'initiatives existent au travers de l'Afrique sub-saharienne et sont basés sur les principes agroécologiques.

L'approche holistique de l'agroécologie incorpore les connaissances et pratiques traditionnelles des communautés du monde entier en intégrant la recherche écologique, agronomique, économique et sociale. Elle a le potentiel d'être le support de systèmes alimentaires solides et démocratiques garant du revenu et de la santé dans les exploitations familiales de petite échelle et des communautés rurales tout en préservant l'environnement.

Durant ce meeting, les participants ont insisté sur les nombreuses initiatives et pratiques agroécologiques qui ont des rôles aussi divers que de réduire la pauvreté rurale, éradiquer la faim et la malnutrition, obtenir une agriculture et un développement durable, améliorer la résilience de l'agriculture au climat. L'agroécologie donne également des perspectives d'emploi aux jeunes ruraux et, en s'adressant à l'ensemble des métiers de l'agriculture, peut contribuer à freiner l'exode rural prégnant en Afrique.

## Recommandations

Pendant nos discussions dans quatre tables rondes sur les thèmes suivants :

1. L'agroécologie une solution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la transition agricole en Afrique
2. L'agroécologie et la mise en valeur des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique
3. Agroécologie, innovation sociale, moyens d'existence et technologie
4. Politiques publiques (incluant les cadres institutionnels et légaux) pour favoriser agroécologie.

Les représentants des gouvernements, de la société civile, de la recherche et du secteur privé ont émis les recommandations suivantes pour le développement de l'Agro écologie en Afrique subsaharienne:

### **Les gouvernements, les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers avec le soutien des organisations intergouvernementales et en particulier la FAO, devraient :**

1. Assurer pour les producteurs, en particulier pour les femmes, la jeunesse et les peuples autochtones l'accès aux ressources naturelles, notamment les terres, l'eau et la biodiversité en mettant en place des procédures simples pour l'acquisition, enregistrement et la sécurisation des terres. Dans ce contexte l'application des directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêt.
2. Développer l'agro écologie dans les politiques et programmes nationaux et régionaux notamment les communautés

économiques régionales comprenant les secteurs de la pêche, de la forêt et de l'élevage dans le CAADP. Le CAADP devrait développer une plateforme d'innovation sur l'agroécologie.

3. Créer des plateformes de collecte et d'échange des expériences et innovations agroécologiques au niveau du continent africain ainsi qu'aux niveaux nationaux.
4. Mettre en place des outils qui permettent, entre autre, d'évaluer et transformer les systèmes de subventions agricoles, les politiques commerciales et d'investissement en direction de l'agroécologie et financer de manière appropriée les politiques permettant le développement de l'agro écologie et tout particulièrement la recherche.
5. Mettre des projets pilotes de territoires comme la mise en place de terroirs agroécologiques.
6. Développer et mettre en œuvre les politiques d'achat public en direction des produits issus de l'agroécologie et les produits locaux et intensifier la coopération Sud-Sud sur l'agroécologie.
7. Intégrer l'agro écologie dans les programmes nationaux de recherches et ceux des établissements d'enseignement supérieur, au niveau des programmes pédagogiques des centres de formation formels et informels des producteurs comme les champs écoles, les fermes écoles, les formations de paysans par les paysans et les jardins dans les écoles.
8. Mettre en place et alimenter un fonds africain pour le développement de l'agroécologie.
9. Intégrer la connaissance des pratiques agricoles dans les conditions naturelles, dans la société et l'éducation pour catalyser le rôle de l'agroécologie dans le processus économique.
10. Promouvoir le développement des filières semencières en termes d'accès de l'appropriation, de la disponibilité, y compris en milieu communautaire, les connaissances autochtones, les services de vulgarisation.
11. Protéger la diversité des semences paysannes locales contre toute influence extérieure négative.
12. Sensibiliser sur la valeur nutritionnelle des produits issus de l'agro écologie.
13. Inciter le secteur privé local à embrasser les principes agroécologiques.
14. Formuler des plans nationaux qui renforceront les systèmes d'utilisation des terres qui favorisent et soutiennent l'agro écologie.
15. Développer l'agroécologie indépendamment de l'agriculture intelligente face au changement climatique et proposer au niveau de la COP21 qu'un protocole international pour l'agroécologie soit mis en place et adopté par les gouvernements nationaux.

**La communauté Universitaire et la Recherche devraient :**

16. Renforcer les connaissances locales existantes, la recherche menée par les producteurs ainsi que la mise en réseaux des producteurs et des chercheurs, avec un accent sur la co-construction des savoirs et la recherche participative.
17. Construire et renforcer les connaissances de l'agroécologie et collecter et disséminer dans les meilleures conditions les données agroécologiques pour permettre des décisions éclairées des décideurs.
18. Consacrer plus de moyens à la recherche appliquées sur l'agroécologie avec un accent sur la sélection des variétés et espèces directement au niveau des exploitations agricoles ainsi qu'un accent sur les sciences sociales et humaines appliquées à l'agroécologie.
19. Identifier les espèces incluant l'élevage et les arbres adaptées pour le changement climatique.

**Les organisations de la société civile devraient:**

20. Développer des réseaux et mobiliser les parties prenantes pour créer des économies solidaires qui favorisent l'agroécologie.
21. Encourager les producteurs et les organisations de la société civile à continuer à promouvoir les pratiques agroécologiques dans les communautés rurales et dans les secteurs périurbains.

**Les institutions à tous les niveaux, communautés et secteurs devraient :**

22. Promouvoir des systèmes et pratiques d'innovations locales menées par les agriculteurs en bottom-up pour améliorer le rôle fondamental de l'agro écologie dans la conservation de la biodiversité et la dissémination des innovations.
23. Innover dans les filières et les marchés des produits issues de l'agroécologie afin de rendre cette dernière plus attractive, notamment pour les jeunes.

Nous recommandons au gouvernement du Sénégal et au bureau régional de la FAO pour l'Afrique d'informer lors de la prochaine conférence régionale de la FAO en Afrique sur les présentes recommandations.

Nous invitons les organisations à s'engager à mettre en place une ou plusieurs de ces recommandations.

Nous invitons les participants à s'engager à l'intégration de ces recommandations dans leurs organisations.